



CONSEIL DE QUARTIER DES HAUTS DE CERGY

Compte rendu de réunion de travail
« Circulations douces - mobilité »

Lundi 26 Janvier 2009

Secrétaire de Séance : André DUJARRIC DELAGARDE

Conseillers de Quartier présents :

Claire BUYTENDORP, André DUJARRIC DE LAGARDE, Denis FEVRIER, Mélanie JUGY, Philippe LEMAIRE, Willy MERLET, Joël PRIN, Armelle QUILLIEN, Corinne TISON, Seif Eddine TRABELSI

Présidente : Malika YEBDRI

Antenne de quartier : Samira CHACAL

1) Objet de la réunion :

Le but de cette réunion est de présenter, au moyen du support visuel, l'étude de faisabilité initié par le Conseil de Quartier sous le mandant précédent mais qui n'a pu être conduite à son terme suite à l'arrêt des Conseils en novembre 2007.

Il s'agissait également de replacer ce travail dans les limites des possibilités du Conseil de Quartier et d'apprécier l'opportunité de le reprendre dans le cadre du nouveau Conseil.

2) Genèse du projet d'étude de faisabilité :

Le Conseil s'était auto saisi de ce dossier, suite aux nombreuses difficultés rencontrées devant les écoles primaires du quartier et notamment les écoles des Essarts et du Hazay.

La première phase a été la recherche d'informations et d'expériences.

La recherche d'expériences sur Internet via des blogs et des sites spécialisés a été fructueuse car elle a permis de repérer des expériences de Pédibus impulsées par des municipalités et des associations sur le territoire du Val d'Oise et au-delà.

Nous avons également rencontré des représentants élus et des responsables de services de la ville de Taverny ainsi que la présidente de l'association porteuse du projet sur cette localité.

Il est très vite apparu que l'intervention du Conseil de Quartier serait limitée à une phase d'étude et de débroussaillage ; la mise en place réelle ne pouvant se réaliser que par **l'appropriation du projet par les parents.**

Il s'en suit que le Conseil a poursuivi l'étude des aspects administratifs, juridiques, financiers et s'est assuré de la volonté de la ville de Cergy de soutenir ce projet dans le but de proposer aux parents d'élèves de continuer la mise en place de ce projet en s'appuyant sur les informations recueillies par le Conseil de Quartier.

La Ville a répondu favorablement et adhéré à la demande du Conseil de Quartier au réseau « **partenaires pour l'éco- mobilité de l'école à l'université** » en 2007.

Cette adhésion permet d'obtenir le soutien de l'ADEME¹, de L'ARENE² IDF (Ile de France) et de la REGION IDF.

Pour la mise en place de modes de circulations douces et notamment des « Pedibus ».

L'arrêt des Conseils de Quartier en novembre 2007 a interrompu cette démarche, 2 écoles ayant pu être approchées (Les Essarts et le Hazay) sans que le Conseil ne puisse assurer le suivi des présentations qui ont été faites.

3) Propositions du groupe de travail :

Le pédibus n'ayant pas seulement une vocation sécuritaire mais visant aussi à modifier le comportement des citoyens de tout âge dans le sens d'une Eco-citoyenneté comme le suggèrent les aménagements nouveaux et à venir dans le quartier, il est apparu aux membres du Conseil participant à cette réunion, que ce projet était intéressant mais qu'un point de situation de la démarche de travail déjà initiée était nécessaire dans un premier temps, plus d'1 an s'étant écoulé depuis la dernière présentation aux parents d'élèves de l'école élémentaire du Hazay, avant de relancer le processus.

Il a également été jugé intéressant l'idée de s'appuyer sur des opérations de sensibilisation et d'information telles que « MARCHONS VERS L'ECOLE » organisées au niveau européen dans le cadre de la semaine des transports en octobre de chaque année pour organiser une telle journée sur le quartier des Hauts de Cergy.

Cette manifestation ponctuelle s'inscrivant dans la démarche plus large du développement durable pourrait être un bon outil de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés parents, enfants, éducateurs et enseignants par la mise en place de pédibus.

Les participants à la réunion ont décidé que chacun, en fonction de ses moyens et de ses contacts, essaierait de recueillir des informations sur ces dispositifs et de les confronter dans une prochaine réunion fixée au Lundi 2 mars 2009.

¹ A.D.E.M.E. : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

² A.R.E.N.E. : Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement